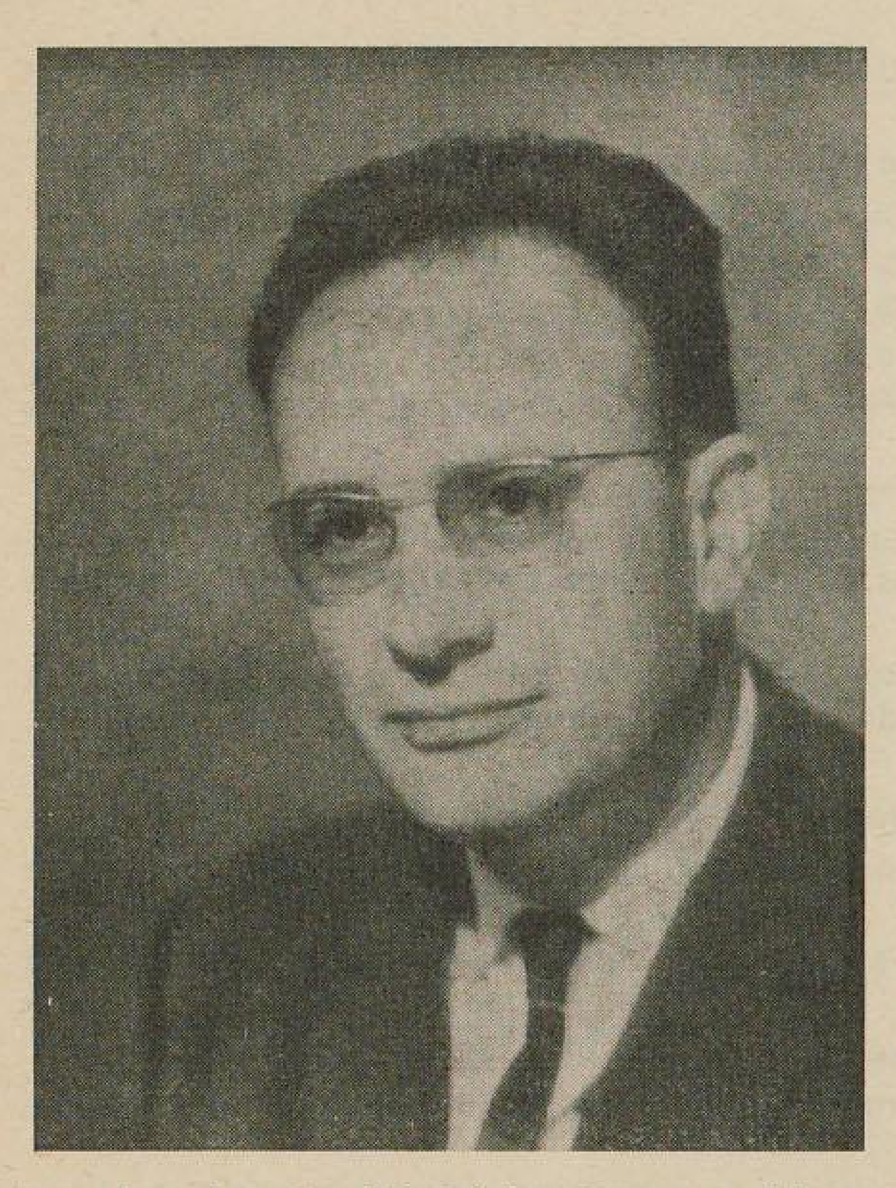
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Ille-et-Vilaine



5e CIRCONSCRIPTION DE FOUGÈRES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 23 Juin 1968

Électrices,
Électeurs,

Je suis votre député depuis un an et je me représente à vos suffrages.

Lors des élections de 1967, je me suis engagé à respecter les institutions de la Ve République, à assurer la stabilité gouvernementale et à voter le budget nécessaire à la vie de la Nation.

J'ai respecté mes engagements.

J'ai promis de consacrer tout mon temps à mon mandat parlementaire et j'ai quitté mes fonctions administratives.

Ainsi, **j'ai suivi une ligne politique parfaitement droite.**

Je me représente devant vous avec les mêmes engagements. Après les violences du mois de mai, **le Général de Gaulle** apparaît, encore une fois, comme celui qui a l'autorité et la raison nécessaires pour maintenir l'équilibre économique de notre pays et apporter l'apaisement à la Nation.

Toute autre voie conduit à l'aventure. **Et l'aventure c'est le communisme à brève échéance.** Le P.S.U. s'est rangé sous l'emblème du drapeau rouge. Le Parti Progrès et Démocratie moderne, balloté par ses hésitations, prisonnier de ses contradictions, a voté la censure et a opté pour une opposition systématique.

Le Général de Gaulle, c'est la Ve République, c'est le drapeau tricolore qui a flotté par milliers le 30 mai sur les Champs-Elysées.

Le 23 juin, en votant Michel COINTAT, vous lui apporterez à nouveau votre confiance, pour éviter le désordre et l'anarchie.

Pendant un an, j'ai beaucoup travaillé.

Sans sectarisme, j'ai essayé de jouer mon rôle d'animateur dans un dialogue amical ouvert à tous. Je vous ai régulièrement informé par des réunions et un bulletin « Télé-Fougères Ve ».

Au **Parlement,** j'ai défendu notamment deux lois, — l'une qui permet désormais aux agriculteurs de bénéficier de l'I.V.D. à 60 ans, — l'autre sur « la régionalisation » qui est indispensable à la Bretagne pour son développement économique.

J'ai rapporté trois textes dont celui sur le drainage des terres humides.

J'ai soutenu plus de trente amendements. J'ai obtenu la normalisation de la TVA pour le commerce du bétail et l'industrie laitière, la suppression de la patente pour certains aviculteurs. En faisant avancer au 1er décembre 1967 la TVA pour la chaussure, j'ai contribué à améliorer la situation sociale.

Sur le plan fougerais j'ai également beaucoup travaillé.

Les dossiers, en instance depuis plusieurs années, ont été pour la plupart réglés : logements, marché aux bestiaux, drainage, assainissements, usine d'Antrain, etc...

Une politique d'expansion économique, basée sur la consolidation des emplois existants et l'implantation d'activités nouvelles a été définie.

Au total, **38 projets** sont en cours de réalisation.

Au total, plus de **2.000 emplois** nouveaux, et plus de 10 milliards d'anciens francs de travaux sont prévus.

Jamais programme d'une telle ampleur n'a été élaboré pour Fougères et sa région.

Depuis un an, j'ai expédié plus de 11.000 lettres et reçu plus de 1.300 personnes différentes.

Il s'agit de savoir si vous désirez que nous poursuivions ensemble cette action.

Notre région traverse une période difficile, due à l'inéluctable reconversion réclamée par le Marché Commun et à un lourd héritage de vingt années d'hésitations et d'abandon.

Depuis la venue à Fougères de M. le Ministre J. CHIRAC le 10 mai 1968, et grâce aux importantes décisions prises, j'ai prouvé **que l'espoir pouvait renaître.**

Après la période dramatique qui a secoué le pays tout entier, il est indispensable d'apporter l'apaisement, de poursuivre des réformes hardies mais raisonnables et de regrouper tous les hommes de bonne volonté autour du Chef de l'Etat et du drapeau national.

Plus que jamais, il est indispensable qu'une majorité forte et cohérente sorte des élections et poursuive avec de Gaulle **une politique d'indépendance, de paix et de renouveau.**

Demain, je défendrai :

— **la garantie de l'emploi** et la participation des travailleurs à la vie économique ;

— le développement de l'**activité industrielle** pour maintenir sur place les jeunes et pour assurer la prospérité du commerce ;

— **la décentralisation administrative,** la régionalisation et la réforme de l'enseignement dans un climat de paix scolaire ;

— **une politique d'accession à la propriété** pour les logements ;

— **le maintien de l'exploitation familiale agricole et la revalorisation des productions animales** comme je l'ai maintes fois réclamé ;

— la découverte de débouchés nouveaux pour **les granitiers** en proposant qu'avec les verriers l'âge de leur retraite soit abaissé à 60 ans ;

— **le maintien de l'artisanat rural** qui demeure indispensable.

Mon désir est également de favoriser **la mère au foyer** et d'assurer **aux personnes âgées** une retraite tranquille et décente.

Je tiens, enfin, à ce que tous les **déportés** aient les mêmes droits.

Je suis prêt à poursuivre ma tâche avec la même foi et la même volonté que pendant l'année écoulée. Je suis certain qu'ensemble nous réussirons.

J'ai confiance en votre sagesse. Vous direz **NON** à l'anarchie.

Vous direz **OUI** à la **Ve République et au Général de Gaulle.**

En votant pour Michel COINTAT, vous voterez pour l'ordre, la liberté, pour l'efficacité et pour le dynamisme.

Je veux avec vous que **vive FOUGÈRES**

Mais je veux aussi que **vive la FRANCE.**

Vu le candidat :

Michel COINTAT

47 ans

Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
Officier des Palmes Académiques

Remplaçant éventuel :

A. BEAUVERGER

Docteur en médecine

IMP. CHRONIQUE DE FOUGÈRES